



# PLAN NATIONAL DE FORMATION 2019

## La DGALN vous propose l'action de formation n° 19-233

### PARCOURS DE PROFESSIONNALISATION ECOQUARTIERS

## EcoQuartiers, les objectifs environnementaux de l'aménagement opérationnel durable

Pour vous inscrire : <http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr/> et cliquez sur « rechercher et s'inscrire » aide sur l'inscription en ligne [ici](#)

Cette action fait partie du parcours de professionnalisation « EcoQuartiers » mis en œuvre par la DGALN pour les agents en poste sur ces missions.

**Pour les agents de l'État :** Vous trouverez en annexe l'ensemble des actions du parcours avec le lien intranet: <http://intra.dgaln.e2.rie.gouv.fr/les-parcours-de-professionnalisation-r5134.html>

Vous pouvez consulter les offres de formation de la DGALN sur le site intranet : <http://intra.dgaln.e2.rie.gouv.fr/l-offre-de-formation-pour-les-services-r4388.html>

Vous pouvez consulter l'ensemble des offres de formation ministérielles sur le site intranet du CMVRH : <http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr/>

**Pour les collectivités et partenaires publics et privés,** vous trouverez les informations sur la démarche EcoQuartier et le parcours de formation sur le site internet : <http://www.ecoquartiers-club.logement.gouv.fr/>



### QUAND ?

**4 et 5 novembre 2019**

date limite d'inscription  
4 octobre 2019 (auprès du CVRH)

### OÙ ?

**CVRH de TOULOUSE**

6 impasse Paul Mesplé  
31000 TOULOUSE

**Cette formation sera organisée dans  
les CVRH de ROUEN et TOURS en 2019**

### Vos contacts à la DGALN

Maîtrise d'ouvrage : DHUP/AD4  
Cheffe de projet : François KELLERHALS-HOSSO  
– 01 40 81 94 12  
[francois.kellerhals@developpement-durable.gouv.fr](mailto:francois.kellerhals@developpement-durable.gouv.fr)

Maîtrise d'ouvrage locale : Marie-Jeanne Drousset, DREAL AURA

DGALN- Sous-direction de la performance  
Rémy BLANES – Responsable du pôle national de formation

### Vos contacts au CMVRH

Cheffe de projet : Christel JAROSZ - 06 30 65 60 42  
[christel.jarosz@developpement-durable.gouv.fr](mailto:christel.jarosz@developpement-durable.gouv.fr)

### Les objectifs de la formation

- Avoir une connaissance générale des principaux enjeux environnementaux à prendre en compte à l'échelle du quartier, d'une opération d'aménagement, par la déclinaison des engagements de la démarche EcoQuartier (dimension 4 de la démarche : environnement et climat)
- Faire le lien entre les enjeux environnementaux à l'échelle du projet, les outils (PLU, Agenda 21, PCET, TVB...) et acteurs du territoire
- Intégrer la démarche d'évaluation environnementale au sens réglementaire
- Connaître les outils mobilisables pour décliner les enjeux environnementaux dans le temps du projet, notamment à travers les outils contractuels
- Mobiliser le jeu d'acteurs et améliorer la structuration de la maîtrise d'ouvrage
- Bénéficier des premiers retours d'expériences d'opérations labellisées dans une optique d'amélioration continue des modes de faire la ville.

### Le public concerné – les pré-requis

- Destiné aux agents des structures publiques et parapubliques en contact avec les maîtres d'ouvrages exerçant des missions de conseil et d'appui à des projets écoquartiers de villes moyennes ainsi que les cœurs de ville « gros bourg ».
- Collectivités :
    - Élus
    - Agents de services techniques de collectivités (urbanisme et aménagement dont centres-villes et centres-bourgs, environnement, transition énergétique...)
  - Services de l'État :
    - DREAL (référénts EcoQuartier, chargés de mission Développement Durable ou Environnement, Transition Énergétique...)
    - DDT (référénts EcoQuartier, référénts nouveau conseil aux territoires, chargés de mission Développement Durable, Environnement, Transition Énergétique, planification ...)

## **CONTEXTE**

Collectivités en milieu rural, centres-bourgs, villes moyennes, grandes villes, métropoles : chaque territoire, quels que soient sa taille, son histoire, son contexte, est en mesure de s'engager vers un projet de territoire plus responsable et solidaire. Dans cette formation, nous verrons ensemble comment y parvenir, avec le référentiel EcoQuartier en fil conducteur et l'ancrage au territoire comme point de départ.

Un ÉcoQuartier est un projet d'aménagement qui intègre tous les enjeux et principes d'aménagement durable de l'échelle du quartier à l'échelle du territoire :

- La gouvernance partagée et la co-construction : les ÉcoQuartiers sont des projets collectifs. Parce qu'ils doivent répondre aux besoins de tous, leur gouvernance mobilise tous les acteurs du territoire, du citoyen à l' élu, et doit proposer les outils de concertation et de suivi pour garantir la qualité du projet dans la durée et à l'usage ;
- La contribution à l'amélioration du quotidien, par la mise en place d'un cadre de vie de qualité, sain et sûr pour tous les habitants et usagers de l'espace public ou privé, et qui favorise le lien social ;
- La participation au dynamisme économique et territorial, grâce à la diversité des fonctions et à la diversité sociale, avec offre adaptée de mobilité propice au développement d'alternatives à la voiture individuelle ;
- La promotion d'une gestion responsable des ressources et de l'adaptation au changement climatique, intégrant les préoccupations liées à la place de la Nature en ville.

Pour mobiliser, accompagner et fédérer tous les acteurs de l'aménagement à la démarche EcoQuartier, des modules de formations sont proposés. Cette formation permet d'avoir une relecture actualisée et illustrée d'exemples de la dimension « objectifs environnementaux » qui structurent tout projet d'aménagement durable.

## **PROGRAMME DE LA FORMATION**

### **Intervenants :**

- Cyril Pouvesle du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema).

- Un intervenant du service de l'évaluation environnementale de la DREAL Occitanie.

- Les séquences seront illustrées et co-animées par différents porteurs de projets d'aménagements durables

(collectivités et aménageurs, bureau d'études, architectes, urbanistes...)